



# MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

## AVIS PUBLIC

### CONCERNANT LA TROISIÈME ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM POUR LES ANNÉES 2024-2025-2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Brigham a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2025 et sera en vigueur pour son troisième exercice financier en 2026. Toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau durant les heures d'ouverture régulières. Il est également possible de consulter les informations concernant le rôle triennal d'évaluation sur le site internet de la MRC de Brome-Missisquoi à l'adresse suivante :

<https://www.mrcbm.qc.ca/role-devaluation-fonciere> .

AVIS PUBLIC est également donné, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi. Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin au <https://www.mrcbm.qc.ca/demande-de-revision> et à l'hôtel de la municipalité de Brigham ;
- Être transmis par le formulaire en ligne, par poste recommandée ou en personne à l'adresse suivante :

MRC Brome-Missisquoi  
Service d'évaluation  
749, rue Principale  
Cowansville (Québec)  
J2K 1J8  
[www.mrcbm.qc.ca](http://www.mrcbm.qc.ca)  
[evaluation@mrcbm.qc.ca](mailto:evaluation@mrcbm.qc.ca)  
Tél. : 450 266-4900, Poste 1

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC de Brome-Missisquoi en vigueur au moment du dépôt de la demande et applicable à l'unité visée. Utiliser l'URL suivante pour accéder au règlement de la MRC de Brome-Missisquoi: <https://www.mrcbm.qc.ca/reglements?mot-cle=tarification> .

Donné à Brigham, ce 16 septembre 2025.

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier